



**Compte rendu
de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du PRES « Université de Toulouse »
du 18 décembre 2007**

Etaient présents :

Représentants des membres fondateurs

Daniel FILATRE, Université Toulouse II – Le Mirail
Jean AZEMA, Université Toulouse II – Le Mirail
Jean-François SAUTEREAU, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Amal SAYAH, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Michel PETITPREZ, INP de Toulouse
Gilbert CASAMATTA, INP de Toulouse
Louis CASTEX, INSA de Toulouse
Olivier FOURURE, ISAE

Personnalités qualifiées

Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Directeur de la Génopôle Toulouse Midi-Pyrénées
Jacques ERSCHLER, PRES « Université de Toulouse »
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, CERTOP, Université Toulouse II le Mirail

Représentants des collectivités territoriales

Colette DURAND-ADER, Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

Représentants des milieux socio-économiques

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique et Social Régional

Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés

Bruno VERLON, CREDIGE
Jean-Louis DARREON, Centre Universitaire J-F Champollion

Etaient représentés :

- Henri ROUSSILLON, Université Toulouse 1 – Sciences Sociales
Procuration à Daniel FILATRE

Etaient excusés :

Bruno SIRE, Université Toulouse 1 – Sciences Sociales
Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, directeur du LCC
Alain BENETEAU, Conseil Régional Midi-Pyrénées
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
Christian MERLIN, Recteur d'Académie, Chancelier des Universités

Assistait à la séance :

José d'ANTIN, Conseiller du recteur pour l'enseignement supérieur

Assistaient également à la séance :

Raphaël ROSSEL, Agent Comptable
Jean Marie CELLIER, Département Recherche et Doctorat
Marc COURVOISIER, Projet UNR
Marie-Dominique HEUSSE, Service Universitaire et coopération Documentation
Françoise LATTES, Service communication et relations publiques
Juan MARTINEZ-VEGA, Département Relations Européennes et Internationales
Sophie PERIARD, Service Administratif et Financier
Jean-Paul ROUSTAN, Département Formation et Vie Etudiante
Jean-Pierre SILVAIN,

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du CA du 10 octobre 2007
- 2) Cohérence des investissements publics sur la région en moyens informatiques lourds
- 3) Point sur l'avancement du projet UNR
- 4) Activités des départements pour 2008
- 5) Intégration du SICD au sein du PRES
- 6) Propositions d'intégration des acteurs et des activités du RUTMP au sein du PRES
- 7) Recrutements et mises à disposition de personnels
- 8) Budget 2008
- 9) Adhésion du PRES "Université de Toulouse" aux ASSEDIC
- 10) Adhésion de membres associés : établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- 11) Commissions du PRES : valorisation, CST, Nord- Est, formation des maîtres
- 12) Représentation du PRES aux conseils d'administration des RTRA et RTRS
- 13) Poursuite de la mise en place du PRES : présidence, conseil consultatif de site, partenariats

Jacques Erschler indique que cette réunion du conseil est la dernière dans le cadre du régime transitoire du PRES. Les résultats des élections seront connus le 20 décembre 2007, venant ainsi compléter le conseil d'administration qui pourra, dès le mois de janvier, procéder à la première élection du président en son sein.

Ce conseil d'administration est principalement consacré au budget 2008. Les points 3, 4, 5, 6 et 7 sont destinés à illustrer ce budget, à travers la description des actions et activités correspondant aux différentes unités budgétaires.

1. Approbation du compte rendu du CA du 10 octobre 2007

Le projet de compte rendu présenté est adopté à l'unanimité des membres présents à la séance du Conseil d'Administration du 10 octobre 2007.

2. Cohérence des investissements publics sur la région en moyens informatiques lourds

Le Conseil d'Administration du PRES "Université de Toulouse" du 10 octobre 2007 s'est interrogé sur la multiplicité de projets informatiques disjoints qui ont vu récemment le jour sur le site Toulouse Midi-Pyrénées. Il a souhaité qu'une concertation soit organisée autour de l'achat d'équipements informatiques et logiciels lourds financés dans le cadre du CPER et destinés, principalement, à la recherche publique. Il a demandé à Jean-Pierre Silvain, directeur du CICT, d'organiser cette concertation afin d'aboutir à des propositions de choix cohérents, si possible avant la fin 2007.

Jean-Pierre Silvain rend compte de l'état de sa mission. Il a pris connaissance des projets à travers les différents dossiers et il a rencontré les porteurs de ces projets. Il leur a demandé de remplir un questionnaire afin de mieux cerner les objectifs et usages prévus des moyens informatiques demandés ainsi que les modalités de leur exploitation. Il souhaite faire un retour vers les porteurs de projet afin de discuter avec eux de ce qu'il en a compris, avant de rédiger le rapport sur cette concertation et ses conclusions. Mais à cette étape intermédiaire, deux points méritent d'être soulignés :

- l'existence de besoins de calcul importants dans de nombreux laboratoires et dans différentes disciplines
- la naissance d'une « culture » du calcul intensif

Lorsque le rapport sera disponible, il sera diffusé aux membres du conseil d'administration.

3. Point sur l'avancement du projet UNR (Université Numérique en région)

Marc Courvoisier présente l'état d'avancement du projet UNR. Il rappelle l'organisation du projet et les quatre chantiers prioritaires qui ont été lancés :

- Bureau Virtuel
- Carte multiservices
- Socle d'interopérabilité
- Portail UNR / PRES

Il fait le point sur les actions déjà entreprises autour de ces quatre chantiers, dont deux (Bureau Virtuel, Carte multiservices) doivent faire l'objet d'une mise en œuvre dès septembre 2008.

D'autres chantiers devraient être lancés en janvier : documentation, accompagnement aux usagers, formation à distance.

Un contrat d'objectif doit être rédigé en janvier 2008 entre les établissements, l'état (SDTICE) et les collectivités. Le contrat type proposé par la SDTICE, doit comporter 3 annexes:

- Actions
- Financement (ETAT, Etablissements, Collectivités)
- Indicateurs

Les établissements et le PRES doivent donc expliciter leur contribution aux différents chantiers. Une discussion autour des conditions de réussite du projet, en relation avec les contraintes budgétaires, les délais et les choix technologiques fait ressortir la nécessité d'approfondir un certain nombre de points. Un comité de pilotage est prévu pour fin janvier/début février. Ce sujet sera également repris lors d'un prochain conseil d'administration.

4. Activités des départements pour 2008

4.1. Département Recherche et Doctorat

Jean-Marie Cellier présente la politique du département et les actions prévues en 2008, notamment : appel à projets de recherche (financement, allocations doctorales mutualisées, allocations post doctorales), mise en œuvre et suivi de l'utilisation du format des signatures des publications (Université de Toulouse), soutien aux Doctorales, lancement du Collège Doctoral de Site, suivi de la restructuration du secteur STIC, relations avec les RTRA et RTRS, recherche en dehors de l'agglomération toulousaine.

4.2. Département Formation et Vie Etudiante

Jean-Paul Roustan présente la politique du département et les actions prévues en 2008, notamment :

- en matière de formation : appel à projets " Bonus Qualité Formation" - BQF (Soutien au développement de formations à l'international, à l'émergence de formations pluridisciplinaires, à la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques), coordination et amélioration de la cohérence de l'offre de formation du site, mise en place d'un groupe de travail sur la pédagogie ;
- en matière de vie étudiante : Favoriser l'accueil et l'accompagnement des étudiants, organiser de manière mutualisée l'orientation des étudiants (groupe de pilotage académique « préinscription » et « orientation active »), développer en commun la Validation des Acquis de l'Expérience.
- action de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain en Midi-Pyrénées

4.3. Département Relations Européennes et Internationales

Juan Martinez-Vega présente la politique du département et les actions prévues en 2008, notamment :

Promotion du site universitaire en Europe et à l'international, développement de la mobilité entrante (recrutement à l'international, professeurs invités, chercheurs invités, post-doctorants, formation FLE) et sortante (enseignants-chercheurs, chercheurs et post doctorants, formation LVE), lancement de projets phares inter-établissements apportant une valeur ajoutée dans les domaines de l'Aéronautique et Espace, de la Socio-économie du développement (Polo Mercosur), de la santé (Cancer – Bio – Santé) et de l'Eurorégion.

Il est demandé de développer également un projet phare dans le domaine agronomique, en relation avec le pôle de compétitivité Agrimip-Innovation.

5. Intégration du SICD au sein du PRES

Mme Marie-Dominique Heusse présente synthétiquement le SICD (Service Inter-établissements de Coopération Documentaire), ses missions, ses projets.

Le SICD est actuellement rattaché à l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales sous la forme d'un SADC (service à comptabilité distincte). L'intégration du SICD au sein du PRES a été prévue dès la création du PRES, en concertation avec le ministère, compte tenu de l'importance de la documentation pour le développement des activités de recherche et de formation. Un emploi d'Ingénieur d'Etudes créé pour le PRES ainsi qu'une enveloppe de 200K€ ont été affectés en 2007 au SICD pour le soutien au développement des aspects numériques de son activité.

Le conseil du SICD s'est prononcé à l'unanimité pour son rattachement au PRES "Université de Toulouse".

Le Conseil d'Administration du PRES "Université de Toulouse" se prononce à son tour à l'unanimité pour l'intégration du SICD en son sein, sous la forme d'un SADC.

6. Propositions d'intégration des acteurs et des activités du RUTMP au sein du PRES

Un document transmis aux membres du CA a été adressé au directeur du RUTMP, Thierry Parra. Ce document propose :

- l'intégration et l'affectation d'activités du RUTMP au sein du PRES (déjà approuvé par le CA du PRES du 10 octobre 2007)
- l'intégration et l'affectation de personnels du RUTMP au sein du PRES
- le contrat de travail proposé par le PRES aux personnels contractuels

Si cette proposition est approuvée par le Conseil d'Administration du PRES et par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale du RUTMP, elle sera mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2008.

La proposition d'intégration et d'affectation est la suivante :

- cinq personnels titulaires en position d'activité dans un établissement fondateur :
 - Françoise DEGRANDCOURT 20% à 30% ; PRCE UTM : Département REI
 - Josiane MARTINEZ 50% ; maître de conférence UTM : Département REI
 - Elisée BRUGAROLAS 100% ; ingénieur de recherche UPS : Département R&D
 - Martin BÜNDGEN 100% ; PRAG UTM/RU PRAG : Département FVE
 - Vincentella DE COMARMOND 100% ; IGE UTM/RU : Département FVE
- dix personnels contractuels à qui est proposé un contrat de trois ans, avec maintien du niveau de rémunération :
 - Monique CORTADAS 100% contrat UTM sur emploi SASU/RU : Département REI
 - Paul GOULPIE 100% ; contrat RU : Projet UNR

- Marie HERMENIER 100% ; contrat RU : Département FVE
- Emmanuelle OURLIAC 100% ; contrat RU : Département REI
- Catherine ANDRIEU 100% ; contrat RU : Département R&D
- Romain BARBOT 100% ; contrat RU : Département FVE
- Anne-Claire JOLIVET 100% ; contrat RU : Département FVE
- Dominique DUPORT 100% ; contrat UTM : Projet UNR
- Michèle GRAL 100% ; contrat UPS : Service Administratif et Financier ou projet UNR
- Sophie THIBAUT 80% ; contrat UT1 : Département REI

L'ensemble des propositions contenues dans le document adressé au directeur du RUTMP est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

7. Recrutements et mises à disposition de personnels

Un tableau inclus dans les documents budgétaires récapitule l'ensemble des personnels assurant une fonction au sein du PRES à compter du 1^{er} janvier 2007, dans l'hypothèse où la proposition présentée en 6. est acceptée par les personnels du RUTMP, et hors personnels du SICD. Quatre catégories de personnels sont distinguées :

- sur emplois Inter-Universitaires (6)
- sur emplois des établissements des membres fondateurs (4,75 + 1 en cours de recrutement)
- assurant une responsabilité donnant lieu à décharge ou prime (6)
- contractuels (10,3 + 2 à recruter)

Recrutements effectués au cours du dernier trimestre 2007 :

Marc COURVOISIER, professeur, directeur du projet UNR (emploi UT3)

Andry RAHOBISOA, ingénieur d'études affecté au SICD (emploi PRES)

Frédéric NOAILLES, ingénieur de recherche, affecté au projet UNR (emploi PRES)

Sophie PERIARD, ingénieur d'études, directrice du Service Administratif et Financier (emploi UT1)

Sylvie VENTURA (emploi INSA)

Personnes assurant des responsabilités à temps partiel :

Jean-Marie CELLIER, département recherche et doctorat (emploi UT2)

Juan MARTINEZ VEGA, département relations européennes et internationales (emploi UT3)

Françoise MONTET-LATTES, service Communication et Relations Publiques (emploi UT1)

Jean-Paul ROUSTAN, département formation et vie étudiante (emploi INP)

Raphaël ROSSEL, agent comptable (emploi INSA)

à désigner : directeur du Collège Doctoral de Site

8. Budget 2008

Le budget 2008 est présenté par Raphaël Rossel, agent comptable.

Le budget 2008 est proposé comme suit :

- Recettes : 2.215.950 €
- Dépenses : 4.059.802 € dont :
 - o dépenses de personnel : 1.023.432 €
 - o autres dépenses de fonctionnement : 2 392 670 €
 - o dépenses d'investissement : 643.700 €

Une discussion sur les perspectives budgétaires à l'horizon 2008 s'engage. D.Filâtre craint que le budget proposé entraîne des difficultés pour assurer le fonctionnement du PRES jusqu'à fin 2010. Plusieurs réponses sont données :

- report important de 2007 sur 2008
- dépenses 2008 exceptionnelles en raison du projet UNR (727.000 €)
- BQR de site attribué une année sur deux (260.000 €)
- recettes complémentaires espérées

Jacques Erschler indique que le démarrage des départements implique de soutenir les actions proposées pour créer une dynamique et asseoir leur crédibilité. Il sera temps ensuite de réduire la voilure, si la situation budgétaire l'exige.

Il est convenu qu'une analyse budgétaire sera effectuée et présentée sur tout l'horizon 2007-2010 lors du Conseil d'Administration du mois de mars (compte financier 2007 et DBM1).

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

9. Adhésion du PRES "Université de Toulouse" aux ASSEDIC

Le PRES souhaite pouvoir adhérer aux ASSEDIC pour les personnels contractuels qu'il va embaucher.

Le Conseil d'Administration autorise l'adhésion du PRES aux ASSEDIC, à l'unanimité.

10. Adhésion de membres associés : établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Le CA du 10 octobre 2007 s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour l'admissibilité de huit établissements d'enseignement supérieur et de recherche en vue de leur adhésion au PRES, en tant que membres associés : **CUFR JF Champollion, ENSTIMAC, ENVT, EIP, ENAC, ENFA, ENS Architecture, ESCT**. Il a confié au bureau du PRES le soin d'organiser les échanges avec ces établissements en vue leur association effective, sur la base de la charte précédemment approuvée.

Une rencontre entre ces établissements et les membres fondateurs a été organisée, au cours de laquelle les activités et les projets du PRES leur ont été présentées. Les établissements du PRES rattachés à un membre fondateur (IEP et ENIT) étaient également présents. Leur place et leur rôle au sein du PRES a fait l'objet de discussions. La charte des membres du PRES a été approuvée par l'ensemble des établissements. Il est donc proposé de se prononcer sur leur adhésion au PRES en tant que membres associés (cotisation identique à celle qui était versée au RUTMP : 5.000 €).

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'adhésion au PRES de ces huit établissements, en tant que membres associés appartenant au collège des "établissements d'enseignement supérieur et de recherche non fondateurs".

11. Commissions du PRES : valorisation, CST, Nord- Est, formation des maîtres

11.1. Commission valorisation

Composition :

Sophie PERIARD	UT 1 Sciences Sociales
Cyrille MUNOZ	UT II le Mirail
Alain BERNES	SAIC UPS
Christophe HAUNOLD	SAIC INPT (animateur)
Alain GUIBERT	SAIC INSA
Noël ROCHAS	ISAE
Jean-Marie RIGAUD	AVAMIP

Missions :

- Dresser un état des lieux de la valorisation propre aux établissements et mutualisée au sein de l'AVAMIP
- Identifier les activités et ressources qui gagneraient à être mutualisées au sein du PRES
- Elaborer différents scénarios pour la mutualisation de la valorisation au sein du PRES à l'horizon 2009

Les premières propositions sont attendues pour avril 2008-01-13. Elles seront présentées au Conseil d'Administration du PRES.

Cette commission est validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

11.2. Commission Culture Scientifique et Technique

Composition

Philippe Delvit	UT1	
Pierre Molinier	UT2	
Daniel Guédalia	UT3	
Didier Bellet	INP	co-animateur,
Jean-Marie Dilhac	INSAT	
Grégoire Casalis	ISAE	
Maurice Dedieu		co-animateur

Missions :

- identification et promotion des actions de CST menées par les membres de l'Université de Toulouse en vue de les mutualiser, de les harmoniser, et de les coordonner
- proposition d'actions nouvelles
- maîtrise d'ouvrage d'actions menées par des opérateurs externes (CCSTI en particulier)
- interlocuteur universitaire d'autres acteurs de la CST (CR MIP en particulier)

Cette commission est validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

11.3. Commission "Nord Est"

Suite à deux réunions de concertation organisées par monsieur le Recteur, il a été demandé au PRES de mettre en place et d'animer deux commissions de réflexion sur les problèmes de formation et de recherche liés au développement de l'enseignement supérieur dans le Nord-Est de Midi-Pyrénées. Ces réflexions seront ensuite étendues à l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le principe de la création de ces commissions et laisse le soin à Jacques Erschler et Jean-Louis Darréon de les constituer et de les mettre en place en concertation avec toutes les parties concernées. Un point sera fait en mars sur ce sujet.

11.4. Commission "Formation des maîtres"

Cette commission de coordination des établissements intervenant dans la formation des maîtres de l'Académie de Toulouse, a été proposée dans le cadre du projet d'intégration de l'IUFM au sein d'UT2. D. Filâtre indique que le projet a reçu un accueil extrêmement favorable de la part du CNESER.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le principe de la création de cette commission. Elle sera mise en place dès que possible.

12.Représentation du PRES aux conseils d'administration des RTRA et RTRS

Le PRES est établissement fondateur du RTRS/FCS "Recherche et Innovation thérapeutique en cancérologie" et est représenté par UT3 au Conseil d'administration par UT3 en la personne de Jean-François Sautereau.

Le PRES n'est pas formellement fondateur du RTRA /FCS "Sciences et Technologies pour l'Aéronautique et l'Espace", car lorsque le RTRA a été créé le PRES n'existait pas encore. UT3 a accepté de jouer ce rôle en préfiguration de la création du PRES. Le PRES assure maintenant le

rôle de fondateur dans l'attente de la révision des statuts de la fondation (voir CA du 10 octobre). Il verse la cotisation et est représenté au CA par l'INPT en la personne d'Olivier Simonin.

Le PRES n'est pas fondateur du RTRA Toulouse Sciences Economiques / FCS Jean-Jacques LAFFONT. Il était prévu qu'UT1 joue également le rôle de fondateur en préfiguration de la création du PRES. Mais cela n'a pas été écrit dans les statuts de la fondation. Les responsables du RTRA ne semblent pas souhaiter le remplacement d'UT1 par le PRES en tant que fondateur. Une rencontre à ce sujet entre le PRES, des représentants d'UT1 et du RTRA sera programmée pour clarifier la situation, dans un sens ou dans l'autre.

13.Poursuite de la mise en place du PRES : présidence, conseil consultatif de site, partenariats

Jacques Erschler informe le conseil que les présidents et directeurs des établissements fondateurs ont souhaité qu'il soit candidat à la présidence. Il pense qu'il sera candidat.

IL conviendra au cours du premier semestre 2008 de travailler à la définition et à la mise en place du conseil consultatif de site qui avait été laissé en attente, en l'absence d'élus au sein du Conseil d'Administration.

Par ailleurs le bureau du PRES a souhaité confier une mission à Madame Marie-France Barthet, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Sciences Sociales, actuellement responsable du pôle Innovation et Compétitivité à la DIACT, à partir du mois de janvier. Cette mission portera sur la formalisation et le développement des relations entre le PRES « Université de Toulouse » et ses partenaires en région Midi Pyrénées. Cette mission lui est confiée en préfiguration de sa nomination à la direction exécutive du PRES qui devrait intervenir entre juillet et septembre 2008, à l'issue de sa mission au sein de la DIACT.

Toulouse, le 11 janvier 2008

Le Président,



Jacques ERSCHLER